

La neuvième session de la Conférence de l'OAA s'est tenue à Rome en novembre 1957. Elle a passé en revue la situation alimentaire et agricole dans le monde, accordant une attention spéciale aux problèmes de l'établissement de réserves alimentaires nationales et de l'affermissement des dispositions relatives à l'écoulement des produits agricoles et à l'amélioration de l'alimentation dans le monde. On y a dressé des plans pour un recensement de l'agriculture en 1960. Toute la liste des travaux de l'OAA depuis la Conférence précédente a été examinée, et des programmes visant les deux prochaines années ont été approuvés. Le budget pour les deux prochaines années, de l'ordre de \$17 millions, a également été approuvé.

Un rapport présenté à la Conférence par le directeur général a indiqué que depuis 1955 la production alimentaire mondiale a continué de croître au rythme d'environ 3 p. 100 par année, soit plus de 1 p. 100 de plus que le rythme d'accroissement de la population mondiale. Ces dernières années, la production alimentaire a continué d'augmenter plus rapidement dans les régions moins développées que dans les régions comme l'Amérique du Nord, où les approvisionnements étaient déjà plus que suffisants pour les besoins régionaux. Toutefois, ces gains ont été contre-balancés dans une certaine mesure par l'augmentation rapide de la population dans les pays moins développés.

La Conférence a étudié les problèmes relatifs à 1) la distribution inégale de la production agricole mondiale, avec de lourds surplus dans certains pays et de bas niveaux de consommation dans d'autres; et 2) la menace que fait peser sur la stabilité du marché mondial l'existence de réserves excessives dans certaines régions. La Conférence a adopté une résolution concernant des mesures de soutien des prix agricoles, que la délégation canadienne a appuyée, demandant la formulation, par l'intermédiaire de l'OAA, de principes propres à guider les gouvernements membres dans l'adoption ou la révision de leurs politiques de prix et de soutien des prix en matières d'agriculture et de pêche.

L'assistance technique, accordée tant en vertu du budget régulier qu'en vertu du programme élargi (ETAP), a continué d'être l'une des principales formes d'activité de l'OAA. Au cours de 1958, on s'attend à l'affectation de 8 millions de dollars environ au budget de l'OAA en vertu du programme élargi d'assistance technique. Un certain nombre de spécialistes du Canada sont allés à l'extérieur en mission d'assistance technique pour le compte de l'OAA, tandis qu'une quarantaine d'étudiants étrangers sont venus au Canada acquérir une formation technique dans divers domaines, grâce à des bourses de recherches de l'OAA.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Aux termes de sa constitution, le but de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous».

L'Organisation comptait, au début de 1957, 79 États membres. Cet organisme comprend trois principaux organes: a) la Conférence générale;